

Direction des finances

Service du financement

Toutes commissions

RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 8 juin 2023

OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA DETTE DÉPARTEMENTALE POUR 2023.

Mesdames, messieurs,

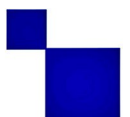
PARTIE 1 : SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE ET MARCHÉ DU CRÉDIT AUX COLLECTIVITÉS EN 2022

1. Situation macro-économique en 2022 et perspectives 2023

1.1 Bilan de l'économie mondiale en 2022

Après une année 2021 marquée par le rebond post-covid de l'activité économique, l'année 2022, se caractérise, à l'inverse, par un contexte économique dégradé en raison des tensions géopolitiques qui ont débuté en février 2022 avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de l'inflation qui en a découlé.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a d'abord entraîné de fortes tensions sur les prix de l'énergie, en raison de la réorientation des choix d'importation de l'énergie par les États européens. L'envolée a été particulièrement forte au premier semestre 2022 et, en dépit d'une baisse significative au cours du second semestre, les prix sont restés extrêmement volatils à cause des fortes incertitudes géopolitiques (intensité et devenir de la guerre en Ukraine, sanctions internationales) et économiques (perspectives de croissance, politique monétaire). L'inflation s'est progressivement diffusée à d'autres domaines (alimentation, produits manufacturés, services) touchant finalement l'ensemble des secteurs de l'économie.



Ce contexte a conduit à une réponse des banques centrales, par des politiques de resserrement monétaire, soit une hausse des taux directeurs. Certains économistes parlent d'une « normalisation » des politiques monétaires, considérant que la situation que nous avons connue depuis 2015, avec des taux bas, voire négatifs, n'était pas une situation « normale » du point de vue économique.

Depuis la crise de la dette dite souveraine en 2010, la BCE avait en effet mis en place des politiques très accommodantes via des rachats massifs de dette souveraine ou via ses taux directeurs. Ainsi, la politique de normalisation qui a été menée par les banques centrales a eu pour conséquence une hausse rapide et brutale des taux d'intérêt. Outre cette augmentation des taux d'intérêt qui a vu un surenchérissement du coût des crédits, l'octroi de crédit à taux fixe a été fortement impacté par cette nouvelle donne au niveau national.

Pour cause, l'octroi de crédit bancaire est encadré par la législation française, qui détermine le taux d'usure applicable sur les prêts à taux fixes ou à taux variables. Le taux d'usure, qui vise à protéger les emprunteurs, correspond au taux d'intérêt maximum légal que les établissements de crédit sont autorisés à pratiquer lorsqu'ils accordent un prêt.

Ce taux d'usure dont la révision était jusqu'alors trimestrielle - mensuelle depuis le 1^{er} février 2023 - n'était pas contraignant dans un contexte de taux bas. Le changement de paradigme qui s'est opéré en début d'année avec une hausse des taux de marché a été plus rapide que l'adaptation du taux d'usure réglementaire.

1.2. BCE : un changement majeur de politique monétaire dans le contexte inflationniste

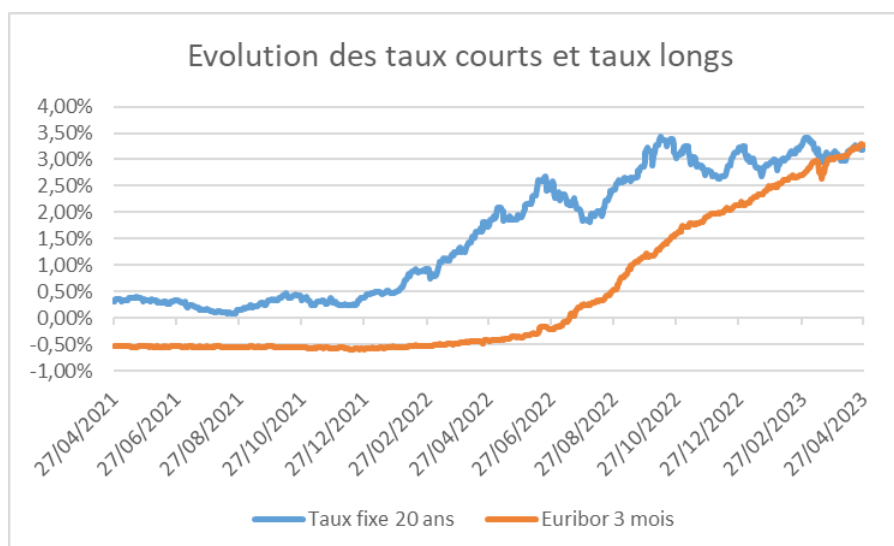
Face à l'accélération de l'inflation en 2022, la BCE dont le mandat principal est de garantir la stabilité des prix en zone euro avec un objectif d'inflation proche de 2% a décidé d'adapter sa politique monétaire. L'institution européenne qui menait jusqu'à lors une politique très accommodante visant à garantir des taux d'intérêts très bas a ainsi peu à peu fait évoluer sa politique au cours de l'année.

En premier lieu, la BCE a mis un terme en mars 2022 à son Pandemic Emergency Purchase Programme (PEPP), programme de rachat d'actifs mis en place en 2020 afin de limiter l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur l'inflation européenne.

Dans un second temps, Mme Christine Lagarde, présidente du conseil des gouverneurs, a annoncé le ralentissement puis la fin de l'Asset Program Purchase (APP), programme de rachat d'actifs initié en 2014 afin de soutenir l'économie européenne à la suite de la dernière crise économique. Ce programme a donc été progressivement ralenti passant d'un rythme de 40 Mds d'euros de rachat d'actifs au mois d'avril, à 30 Mds au mois de mai, pour terminer à 20 Mds au mois de juin 2022.

Ce n'est qu'après avoir mis un terme à ses deux programmes de rachat d'actifs que la BCE a initié la hausse de ses taux d'intérêts directeurs pour la première fois depuis 2011. En juillet 2022, elle a procédé à une première hausse de taux de l'ordre de 0,50% à laquelle ont succédé trois autres hausses (deux de 0,75% et une de 0,50%). En février et mars 2023, deux nouvelles hausses ont été opérées par la BCE.

Ce graphique illustre la remontée brutale et rapide des taux (on y voit nettement l'impact de la décision prise par la BCE en juillet) :



1.3 Constats et perspective 2023

En ce début d'année 2023, on observe un léger ralentissement de l'inflation mais des perspectives de croissance qui restent incertaines. Aux États-Unis, les prix à la consommation ont augmenté de 6 % sur un an en février, contre 6,4 % en janvier. Ce ralentissement, concerne aussi la zone euro, mais dans une moindre mesure.

En effet, le taux d'inflation dans la zone euro est plus important qu'aux États-Unis et la décreue est beaucoup plus lente qu'outre atlantique, notamment du fait d'un très fort interventionnisme des États européens via des dispositifs comme les boucliers anti-inflation.

Ainsi, en février 2023, l'inflation dans la zone euro s'établissait à 8,5 % en février contre 8,6 % au mois de janvier. Cette timide baisse, est pour partie liée à une réduction de la contribution de la part de l'énergie dans la définition de l'inflation, qui était à 40,7 % en septembre 2022 et à 13,7 % en février 2023.

En conséquence, les taux d'intérêt s'orientent toujours à la hausse sur 2023 sans perspective de baisse significative à court terme. Fin avril 2023, la BCE annonçait même envisager une nouvelle augmentation de ses taux directeurs d'ici à l'été.

En matière d'activité économique, les économies avancées sont pénalisées par la remontée des taux et le maintien de l'inflation à un niveau élevé. Toutefois, les dernières perspectives économiques ne prévoyaient pas de récession en moyenne annuelle, excepté au Royaume-Uni en 2023. Dans les pays émergents, c'est la croissance de la Chine et de l'Inde qui explique le rebond de l'activité économique qui, inversement, recule en Turquie et au Brésil.

Les deux grands paramètres qui demeurent incertains sont :

- d'une part, le niveau de l'inflation, tributaire de l'environnement international ;
- d'autre part, l'évolution de la politique monétaire des banques centrales.

2. Le marché du crédit aux collectivités en 2022 : un recours à l'emprunt en baisse et une hausse du taux moyen de la dette

Dans ce contexte, les conditions et modalités de recours au crédit ont beaucoup différé en 2022 par rapport à ce qu'elles étaient en 2021.

Tout d'abord, d'après l'Observatoire de la dette réalisé par Finance Active auprès de 1175 collectivités, le recours à l'emprunt des collectivités territoriales a reculé de 19 % en 2022 pour s'établir à 9,4 milliard d'euros (contre 11,6 milliard d'euros en 2021).

Cette réduction des volumes contractualisés s'inscrit dans un contexte de hausse rapide et soudaine des taux d'intérêt, mais aussi d'amélioration de l'épargne brute des collectivités à fin 2022, qui a pu justifier un moindre recours à l'emprunt.

Autre changement important : en 2022, le taux moyen des emprunts souscrits est en hausse de 145 points de base, s'établissant à 2,07 %, soit le plus haut niveau observé depuis la fin de l'année 2014. Après 10 années de baisses consécutives ayant fait passer le taux moyen de la dette de 3,29 % en 2011 à 1,72 % en 2021, le taux moyen de la dette des collectivités augmente en s'établissant à 2,01 % au 31 décembre 2022.

Concernant les conditions des emprunts, compte tenu de la problématique du taux d'usure, la part des taux fixes dans le volume souscrit est en baisse de 10 points par rapport à 2021, même si elle reste largement majoritaire (73 % du volume emprunté). L'année 2022 a donc été marquée par une augmentation significative de la part des nouveaux financements positionnés à taux variable et sur Livret A atteignant 27 % contre 17 % en 2021.

S'agissant des principaux prêteurs sur le marché du financement aux collectivités, la Banque Postale se hisse, pour la 8^{ième} année consécutive, au 1^{er} rang en volume avec 31,1 % des prêts attribués aux collectivités territoriales en 2022. On note par ailleurs une augmentation importante des parts du groupe Crédit Mutuel/Arkéa avec 22,8 % des crédits octroyés. La Caisse d'Épargne arrive en troisième position avec 14,2 % du volume en 2022.

PARTIE 2 : SITUATION DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL DU DÉPARTEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2023

1. Une stratégie financière de stabilisation de l'encours de dette et de diversification des prêteurs

1.1 Stabilisation de l'encours de dette à 1,6 milliard d'euros

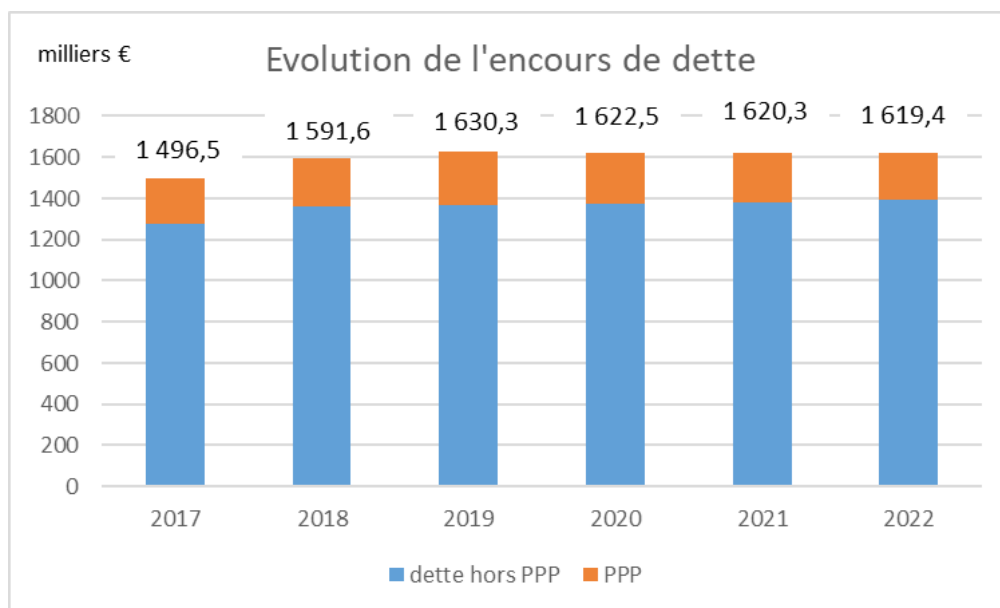
Le Département s'est fixé l'objectif de stabiliser l'encours de dette du budget principal jusqu'à la fin de la mandature. En 2022, la collectivité aura ainsi emprunté pour un montant de 100 millions d'euros sur le budget principal pour un remboursement en capital de 100,9 millions d'euros (contrats de partenariat compris).

Ainsi, pour la quatrième année consécutive, le Département a maintenu la stabilité de l'encours de dette, tout en assurant le financement de la montée en charge de son programme d'investissements.

Le montant de l'encours du budget principal s'établit à 1 619,3 millions d'euros contre 1 620,3 millions au 31 décembre 2022.

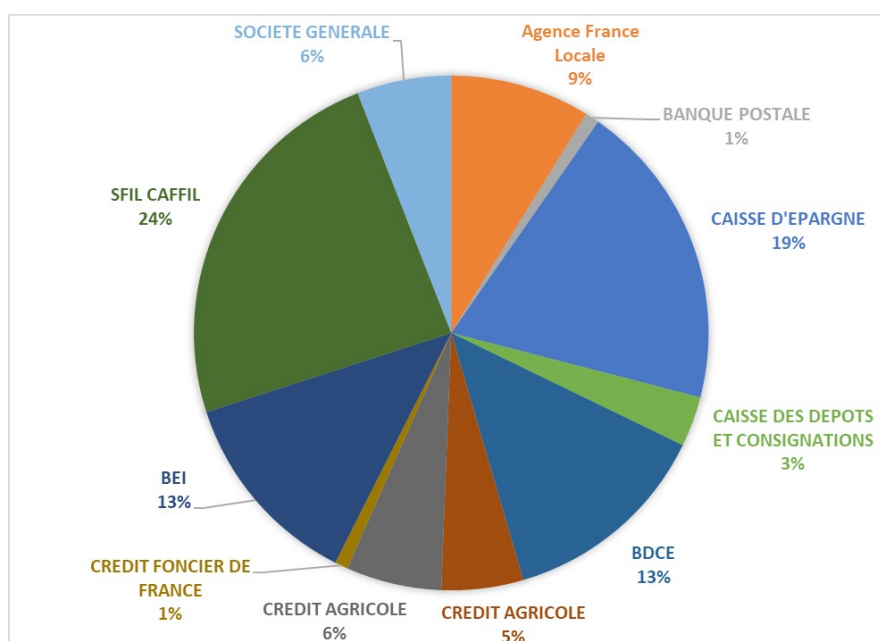
L'encours de dette se décompose de la façon suivante :

- 1 396,3 millions d'euros d'encours de prêts « classiques »
- 223,1 millions d'euros d'encours lié aux contrats de partenariats



1.2 Un dialogue accru avec les partenaires bancaires et un renforcement de la collaboration avec les banques publiques

Au 1^{er} janvier 2023, la dette départementale est contractée auprès de 13 établissements bancaires. Sur le graphique ci-dessous, n'apparaissent pas l'encours auprès de la CAF et de l'AESN compte tenu de leur très faible montant.



La hiérarchie qui prévaut en tête du classement des prêteurs en termes d'encours reste la même que les années précédentes. La SFIL et la Caisse d'Épargne sont les deux premiers prêteurs du Département, même si leur part a baissé par rapport à 2021. En effet, la SFIL se situe à 24 % en 2022 contre 26 % en 2021. La Caisse d'Épargne, quant à elle, qui avait 21 % de l'encours en 2021, est désormais à 19 %.

Viennent ensuite deux banques publiques européennes, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (BDCE) avec respectivement une part de 13 % de l'encours.

L'agence France Locale a également progressé de 1 point, en passant de 8 % de l'encours à 9 % en 2022.

Pour maintenir un encours diversifié et s'assurer de recevoir le maximum d'offre lors des consultations d'emprunts, une relation resserrée avec les prêteurs du secteur public est primordiale. Pour ce faire, le Département programme chaque année des rencontres avec les banques. Ces rencontres sont l'occasion pour le Département d'exposer à ses partenaires sa stratégie de financement pour l'année et de présenter également les différents projets d'investissement.

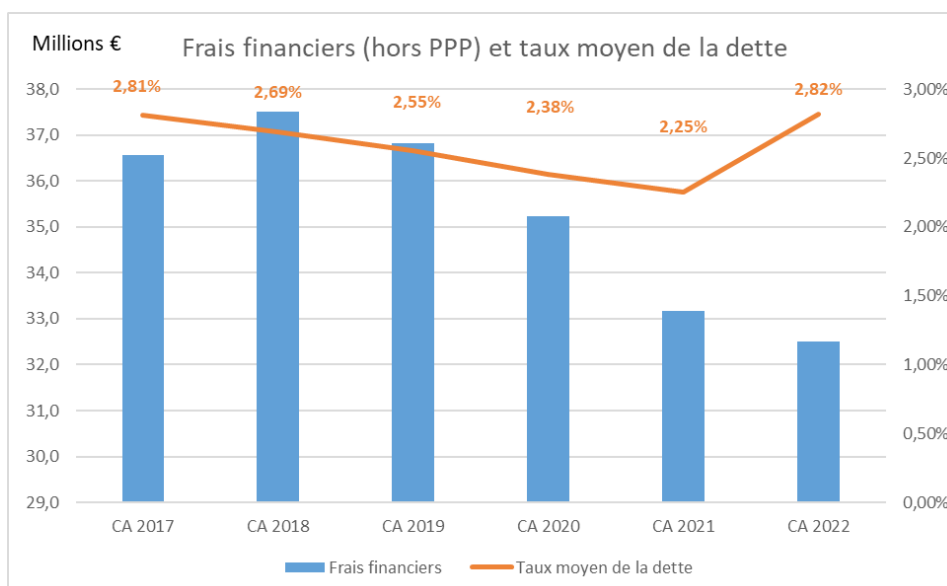
2. Un encours très majoritairement à taux fixe et une dette totalement saine

2.1 Structure de l'encours

Le choix du Département d'emprunter à taux fixe afin de sécuriser sa dette dans un contexte de taux très bas ainsi que les réaménagements à taux fixe des produits structurés ont façonné la structure de la dette départementale. En conséquence, la part des prêts à taux fixe s'est de nouveau accrue pour représenter au 1^{er} janvier 2023, 78 % de l'encours contre 76,5 % en 2021 ; la part des emprunts à taux variable diminue donc à 22,% contre 23,5 % en 2021.

Avec 78 % de part à taux fixe, le Département de la Seine-Saint-Denis se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble des Départements qui est à 70 %.

Après avoir connu une baisse continue depuis 2017, le taux moyen de la dette départementale est en progression entre 2021 et 2022 passant de 2,25 % à 2,82 %. Il reste par ailleurs supérieur au taux moyen des Départements en 2022 qui se situe à 2,17 %, compte-tenu de la structure de sa dette majoritairement à taux fixe.



2.2 Exposition au risque

Depuis une circulaire du 25 juin 2010, les collectivités territoriales ont la possibilité de présenter leur encours de dette selon une matrice des risques partagée, issue de la charte de bonne conduite signée par les banques. Cette classification, dite « Gissler », permet d'appréhender simplement et rapidement le risque correspondant à chaque produit

financier selon le type de sous-jacent (classé 1 à 6) et sa structure (classée A à F). La classification la plus sûre, 1A, correspond aux taux fixes ou variables en euros. À l'opposé, les produits « hors charte », classés 6F, sont ceux présentant le risque le plus important pour la collectivité.

Appliquée au Département, cette classification montre que les produits les plus sûrs sont majoritaires depuis 2014. Depuis début 2018, la part des produits notés 1A, est de 99 % en raison de la disparition des derniers produits structurés classés 6F. Cela est toujours vrai début 2023. Le pourcent restant correspond à deux produits d'échange de taux (swaps) non dangereux classés 1B, signés avec la banque Crédit Agricole.

3. La campagne d'emprunts 2022 : un recours exclusif aux banques publiques

Dans sa stratégie de diversification de l'encours, le Département a également développé une stratégie spécifique à l'encontre des banques publiques. De part sa taille et les volumes financiers que le Département emprunte, celui-ci a en effet la capacité de contractualiser directement avec les banques publiques européennes que sont la BEI et la BDCE.

En 2022, le Département disposait de deux enveloppes :

- l'une contractée auprès de la BEI en 2017 pour un montant global de 240 millions et qui s'est terminée fin 2022 ;
- l'autre signée avec la BDCE en 2020 pour un montant de 200 millions et qui prendra fin en 2026.

Ces deux enveloppes sont fléchées uniquement sur les investissements liés aux collèges (constructions et reconstructions, rénovations lourdes, grosses réparations et numérique éducatif). Elles offrent par ailleurs une grande souplesse en termes d'utilisation, car le Département peut, à tout moment de l'année, demander la mobilisation du montant choisi, le fixing étant réalisé à ce moment-là.

Ainsi, en 2022, compte-tenu du contexte haussier et des incertitudes qui ont pesé sur le marché, le choix a été fait par le Département de se financer exclusivement auprès de ces financeurs publics. La campagne du budget principal a ainsi été réalisée au mois de juillet 2022 auprès de la BDCE et de la BEI sur les volumes et les caractéristiques suivantes :

- 70 millions auprès de la BEI au taux de 2,414 % (taux fixe)
- 30 millions auprès de la BDCE au taux de 2,17 % (taux fixe)

Il est à noter que cette campagne d'emprunt a eu lieu juste avant la première décision de la BCE de remonter les taux directeurs.

Une autre campagne d'emprunts spécifique au budget annexe assainissement a été réalisée en novembre 2022 et sera décrite dans la partie 3 de ce rapport.

4. Contrats de partenariat : dette et intérêts

À la rentrée scolaire 2014, une dette de 240 millions d'euros afférente à la livraison de douze collèges construits ou reconstruits dans le cadre du Plan Exceptionnel d'Investissement et sous la forme de contrats de partenariat a été intégrée à l'encours départemental.

En 2015, un capital de 8 millions d'euros y a été ajouté à l'occasion des dernières livraisons d'équipements pour un total de 248 millions d'euros.

À l'été 2018, à l'occasion de la livraison du collège et internat Solveig Anspach situé à Montreuil et du collège Germaine Tillon de Livry-Gargan, dans le cadre du Plan ambition collèges, il a été ajouté 23,42 millions d'euros au capital.

Un encours de 11,4 millions d'euros correspondant à la livraison du collège Christine de Pisan à Aulnay-sous-Bois a été intégré à la dette départementale en mars 2019.

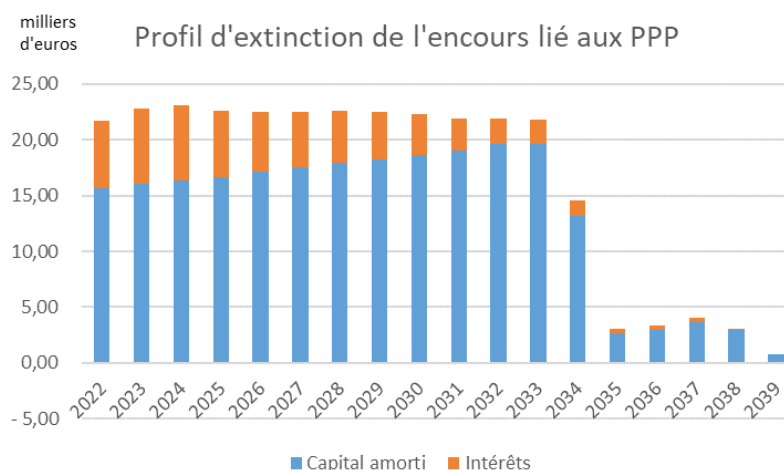
En septembre 2019, il a été ajouté 28,9 millions d'euros à l'encours de la dette départementale. Cela correspond à la livraison en septembre 2019 des collèges Miriam Makeba à Aubervilliers, Gisèle Halimi à Noisy-le-Sec et Aretha Franklin situé à Drancy.

Comme l'autorise le contrat de partenariat 2, signé en 2014, le Département a renégocié ses conditions financières initiales. La proposition financière d'un nouveau partenaire bancaire a été acceptée et finalisée en avril 2021. Cette opération a entraîné la réintégration au capital dudit contrat d'indemnités de remboursement anticipé, à hauteur de 6 millions d'euros. Le gain net de refinancement est de 1,5 millions d'euros TTC sur la durée de vie résiduelle des prêts (13 ans) et se traduit par une baisse des loyers financiers d'environ 116 000 euros TTC par an.

Le capital restant dû au 31 décembre 2022 est de 223,1 millions d'euros.

Au titre de l'année 2022, le montant du remboursement en capital des loyers financiers des 5 contrats s'est élevé à 15,6 millions (14,68 millions d'euros en 2021). Le montant des intérêts quant à lui est de 6,1 millions d'euros (contre 6,23 millions d'euros en 2021). Ce montant va décroître progressivement jusqu'à l'extinction des contrats de partenariat.

Le profil d'amortissement de l'encours des PPP est le suivant :



PARTIE 3 : LA DETTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

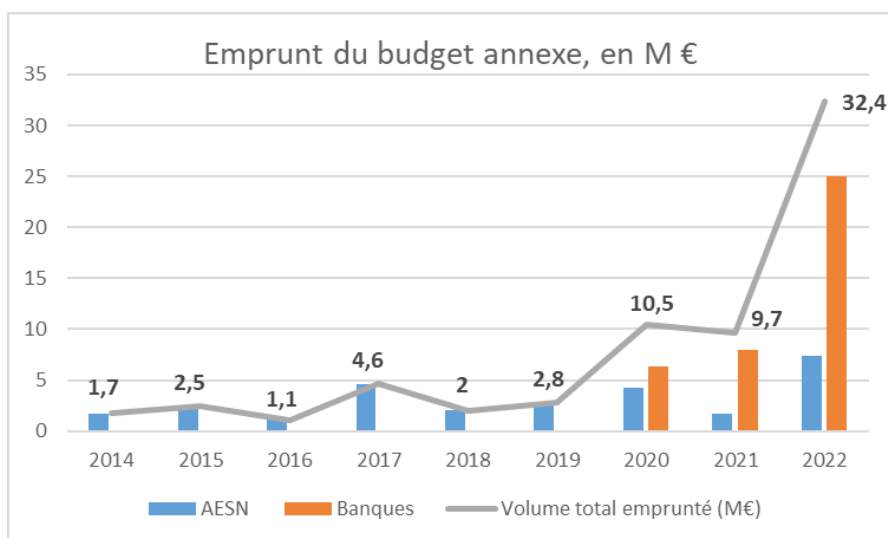
1. Un encours de dette en forte progression pour financer la montée en charge des investissements

Le budget annexe dispose d'un encours de dette séparé de celui du budget principal,

majoritairement alimenté par les prêts à taux zéro de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), destinés au financement d'installations liées à l'assainissement.

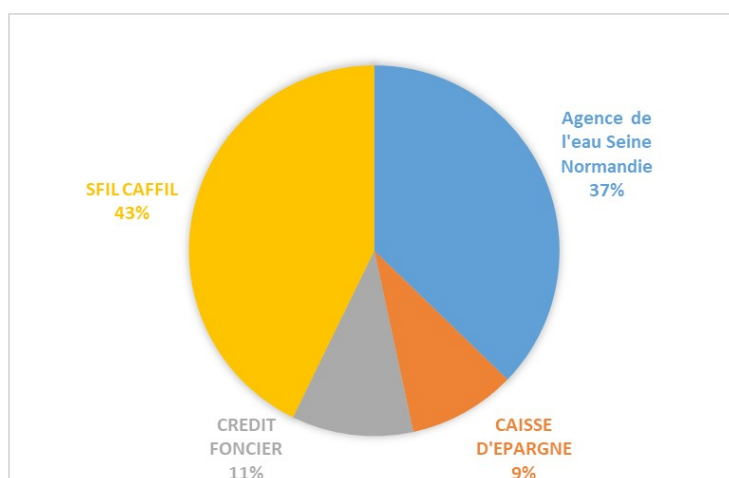
Au regard de la montée en charge des investissements portés par ce budget annexe, le Département doit désormais faire appel aux partenaires bancaires pour compléter le besoin de financement.

Au 1^{er} janvier 2023, la dette s'élève à 71,5 millions d'euros contre 42,7 millions au 1^{er} janvier 2022, soit une hausse de 67,4 %. Cette forte progression est à mettre en regard des dépenses d'équipement qui ont, elles aussi, progressé de 63 % entre 2021 et 2022, avec un volume de 80 millions d'euros contre 48,5 millions en 2021. La capacité de désendettement reste toutefois très faible et se situe à 2,2 ans au 31 décembre 2022.



L'encours de dette est composé pour l'essentiel d'emprunts à taux fixe (90%) et l'ensemble de l'encours est classé 1A selon la Charte Gissler.

La répartition par prêteurs est la suivante :



2. Une campagne d'emprunt à hauteur de 25 millions d'euros en 2022

Une levée de fonds spécifique au budget annexe assainissement a été lancée en novembre 2022 auprès de plusieurs partenaires bancaires pour un montant de 25 millions d'euros. L'ensemble des banques consultées ont répondu au cahier des charges pour la totalité du volume.

Lors de cette campagne, les banques ont pu à nouveau proposer des taux fixes, contrairement à d'autres périodes de l'année 2022 où elles étaient contraintes par le taux d'usure. L'offre la plus compétitive qui a été retenue est celle de La Banque Postale pour un taux de 3,24 % (avec une marge à 0,61%).

Par ailleurs, l'offre de la Banque Postale est un prêt dit « vert ». A ce titre, trois projets portés par la direction de l'eau et de l'assainissement ont été ciblés :

- Les bassins à petits aménagements PIB
- Le bassin de la Fontaine des Hanots à Montreuil
- La construction du Rouailler à Livry-Gargan.

Il convient de noter qu'une fois la signature de ces contrats, ils sont cédés au bilan de la SFIL. C'est la raison pour laquelle la SFIL apparaît comme le premier prêteur du budget annexe d'assainissement.

Afin d'être en mesure de contracter des emprunts pour le budget annexe auprès de l'Agence France Locale et de diversifier ainsi les sources de financement des projets d'investissement portés par le budget d'assainissement, le Département entend adhérer une seconde fois à l'AFL en 2023. En effet, jusqu'à présent, l'adhésion du Département ne vaut que pour le budget principal.

Le président du conseil départemental,

Stéphane Troussel

ETAT DES CONTRATS DE PRÊT DU BUDGET PRINCIPAL AU 1ER JANVIER 2023

Référence	Référence Banque	Montant Emprunté	Capital restant dû	Signature	Durée Initiale	Taux	Score Ghisler
AESN 683	066328A	71 600	4 773	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
Total Agence de l'Eau Seine Normandie		71 600	4 773				
AFL 830	1842-1847	20 000 000	19 000 000	2021	20 ans	Taux fixe à 0.74 %	1A
AFL 829	1841	20 000 000	18 987 342	2021	20 ans	Taux fixe à 0.6 %	1A
AFL 824	1470	30 000 000	26 962 025	2020	20 ans	Taux fixe à 0.54 %	1A
AFL 816	1168	35 000 000	29 312 500	2019	20 ans	Taux fixe à 0.49 %	1A
AFL 811	845	8 333 333	7 017 544	2018	20 ans	Taux fixe à 1.38 %	1A
AFL 840 (ex DEPFA 796)	2572	11 733 333	4 266 667	2015	11 ans	Taux fixe à 2.95 %	1A
AFL 841 (ex DEPFA797)	2573	10 000 000	4 615 385	2015	13 ans	Taux fixe à 2.95 %	1A
AFL 839 (ex DEPFA 699)	2574	20 000 000	9 600 000	2009	25 ans	Taux fixe à 3.665 %	1A
AFL 838 (ex DEPFA445)	2575	15 244 902	3 048 980	2001	25 ans	(Euribor 12M + 0.085)-Floor -0.085 sur Euribor 12M	1A
Total Agence France Locale		170 311 568	122 810 442				
BDCE 833	LD2220100005	30 000 000	30 000 000	2022	15 ans	Taux fixe à 2.17 %	1A
BDCE 832	LD2132200002	10 000 000	9 333 333	2021	15 ans	Taux fixe à 0.31 %	1A
BDCE 813	LD1906300004	3 930 000	3 340 500	2019	20 ans	Taux fixe à 1.19 %	1A
BDCE 809	LD1834100001	21 000 000	16 800 000	2018	20 ans	Taux fixe à 1.27 %	1A
BDCE 806	LD1734899902	60 000 000	45 000 000	2017	20 ans	Taux fixe à 1.33 %	1A
BDCE 800	LD1633099902	103 070 000	73 370 000	2016	20 ans	Taux fixe à 1.26 %	1A
BDCE 798	LD1534999902	12 000 000	7 800 000	2015	20 ans	Taux fixe à 1.43 %	1A
Total BDCE		240 000 000	185 643 833				
BEI 834	87962	70 000 000	70 000 000	2022	20 ans	Taux fixe à 2.414 %	1A
BEI 828	87962	25 000 000	23 750 000	2021	20 ans	Taux fixe à 0.435 %	1A
BEI 823	87962	30 000 000	27 000 000	2020	20 ans	Taux fixe à 0.283 %	1A
BEI 820	87962	30 000 000	25 500 000	2019	20 ans	Taux fixe à 0.594 %	1A
BEI 812	87962	35 000 000	29 400 000	2018	25 ans	Taux fixe à 1.585 %	1A
Total BEI		190 000 000	175 650 000				
CA 780	891897	56 000 000	35 840 000	2012	25 ans	Euribor 3M + 2.87	1A
CA 698	60266015514	60 000 000	21 000 000	2009	20 ans	Taux fixe à 3.58 %	1A
CA 619	60153549924	10 000 000	2 681 358	2006	20 ans	Taux fixe à 4.06 %	1A
CA 618	60150004764	20 000 000	5 314 123	2006	20 ans	Taux fixe à 3.92 %	1A
CA 597	60138578944	20 000 000	3 959 420	2005	20 ans	Taux fixe à 3.56 %	1A
CA 588	60134036290	15 000 000	2 946 345	2005	20 ans	Taux fixe à 3.45 %	1A
Total Crédit Agricole		181 000 000	71 741 245				
CACIB 801	CO9574	25 000 000	21 428 571	2017	35 ans	Taux fixe à 2.41 %	1A
CACIB 802	CO9576	70 490 000	62 434 000	2017	35 ans	Taux fixe à 2.41 %	1A
Total CACIB		95 490 000	83 862 571				
CAF 807	20170003 - 201700129	60 000	36 000	2018	10 ans	Taux fixe à 0 %	1A
CAF 808	20170004 - 201700132	75 000	45 000	2018	10 ans	Taux fixe à 0 %	1A
CAF 778	12.046	25 270	2 527	2012	10 ans	Taux fixe à 0 %	1A
Total CAF		160 270	83 527				
CAFFIL-LBP 826	MON535548EU R ex MON533903EU R MON531950EU R ex	23 700 000	21 066 667	2020	18 ans	Taux fixe à 0.57 %	1A
CAFFIL-LBP 819	MON529295EU R MON531951EU R ex	10 000 000	8 500 000	2019	20 ans	Taux fixe à 0.64 %	1A
CAFFIL-LBP 818	MON529296EU R MON501851EU R	5 000 000	4 250 000	2019	20 ans	Taux fixe à 0.64 %	1A
CAFFIL 791	MIS501855EUR	155 428 106	119 999 118	2015	21 ans	Taux fixe à 3.49 %	1A
CAFFIL 790	MIS501855EUR	81 427 494	61 233 866	2014	22 ans	Taux fixe à 3.97 %	1A
CAFFIL 795	MIS501855EUR	9 900 000	5 518 977	2014	22 ans	Taux fixe à 3.59 %	1A
CAFFIL 793	MIS501855EUR	25 000 000	17 780 256	2014	20 ans	Taux fixe à 3.59 %	1A
CAFFIL 789	MIS501856EUR	90 920 201	68 372 426	2014	22 ans	Taux fixe à 3.99 %	1A
CAFFIL 794	MIS501856EUR - IRA	14 000 000	7 804 614	2014	15 ans	Taux fixe à 3.94 %	1A
CAFFIL 792	MIS501856EUR	30 000 000	21 336 307	2014	20 ans	Taux fixe à 3.79 %	1A
Total CAFFIL		445 375 801	335 862 231				

CDC 779	1311643	10 120 938	8 737 500	2018	40 ans	Livret A(Préfixé) + 0.98	1A
CDC 803	5171211	3 830 000	2 872 500	2017	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
CDC 804	5171192	3 880 000	2 910 000	2017	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
CDC 788	1311948 ex 5032103	26 674 915	21 145 368	2013	25 ans	Livret A(Préfixé) + 0.75	1A
CDC 787	1311947 ex 5030737	9 732 697	5 473 592	2013	15 ans	Livret A(Préfixé) + 0.75	1A
CDC 743	1311936ex1178 039	2 500 000	1 125 000	2010	20 ans	Livret A(Préfixé) + 0.75	1A
CDC 742	1311937ex1182 682	2 500 000	1 812 500	2010	40 ans	Livret A(Préfixé) + 0.75	1A
Total Caisse des Dépôts & des Consignations		59 238 550	44 076 460				
CE 799	A75120VV	65 000 000	49 833 333	2015	30 ans	Euribor 3M + 2.9	1A
CE 783	A75130ND	10 000 000	7 333 333	2014	30 ans	Euribor 3M + 2.9	1A
CE 786	A75120VT	65 000 000	47 666 667	2014	30 ans	Euribor 3M + 2.9	1A
CE 782	A75130NC	70 000 000	49 000 000	2013	30 ans	Euribor 3M + 2.9	1A
CE 781	A75130N4	20 000 000	14 000 000	2013	30 ans	Taux fixe à 3.79 %	1A
CE 784	A75130N3	8 986 865	1 069 665	2013	10 ans	Taux fixe à 4.1 %	1A
CE 785	A75130N1	18 132 798	6 591 476	2013	13 ans	Taux fixe à 3.98 %	1A
CE 646	A75120VS	20 181 818	14 127 273	2013	30 ans	Taux fixe à 5.4 %	1A
CE 775	A751104M-001	89 400 000	56 620 000	2011	30 ans	Euribor 3M + 1.8	1A
CE 701	A0107063001	15 000 000	7 200 000	2009	25 ans	Taux fixe à 3.69 %	1A
CE 700	A7507019001	35 000 000	16 800 000	2009	25 ans	Taux fixe à 3.69 %	1A
Total Caisse d'Epargne		416 701 482	270 241 747				
CFF 831	A75210AU	12 000 000	11 392 405	2021	20 ans	Taux fixe à 0.59 %	1A
Total Crédit Foncier		12 000 000	11 392 405				
LBP 810	MON523514EU R	15 000 000	12 187 500	2018	20 ans	(Euribor 3M + 0.49)-Floor 0 sur Euribor 3M	1A
Total La Banque Postale		15 000 000	12 187 500				
SG 805	1675/001	20 000 000	15 000 000	2017	20 ans	Taux fixe à 1.8 %	1A
SG 735	018193/013/00 3	70 000 000	35 000 000	2010	24 ans	Taux fixe à 3.06 %	1A
SG 721	018193/013/00 2	50 000 000	25 000 000	2010	24 ans	Taux fixe à 3.21 %	1A
SG 671	0300/101/001	20 000 000	7 714 512	2008	20 ans	Taux fixe à 3.8 %	1A
Total Société Générale		160 000 000	82 714 512				
TOTAL		1 985 349 270	1 396 271 248				

ETAT DES CONTRATS DE PRÊT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT AU 1ER JANVIER 2023

Référence	Référence Banque	Montant Emprunté	Capital Restant dû	Signature	Durée Initiale	Taux	Score Ghisler
AESN1098582	1098582	6 326 453	6 326 453	2022	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1100553	1100553	416 552	416 552	2022	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1100552	1100552	512 838	512 838	2022	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1095479	1095479	39 640	39 640	2022	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1096026	1096026	43 320	43 320	2022	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1095569	1095569	63 520	63 520	2022	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1094584	1094584	30 428	30 428	2022	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1094316	1094316	266 194	248 447,73	2021	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1094319	1094319	116 293	108 540,13	2021	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1094314	1094314	405 180	378 168	2021	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1057355	1057355	72 322	67 500,53	2021	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1092120	1092120	207 240	193 424	2021	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1090866	1090866	373 440	348 544	2021	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1090867	1090867	228 480	213 248	2021	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1063381	1063381	1 212 569	1 050 893,14	2016	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1090298	1090298	144 675	125 385	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10610012	10610012	37 400	32 413,34	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1085725	1085725	1 018 000	882 266,66	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1085726	1085726	188 820	163 644,00	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1089529	1089529	376 780	326 542,66	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1089531	1089531	567 380	491 729,34	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1086816	1086816	10 945	9 485,66	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10609991	10609991	103 700	89 873,34	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10655351	10655351	154 947	134 287,40	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1085724	1085724	430 020	372 684	2020	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10251521	10251521	974 760	828 546	2019	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1084884	1084884	346 000	276 799,99	2019	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1084885	1084885	385 940	308 752,01	2019	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1084060	1084060	299 480	239 584,01	2019	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10610011	10610011	56 100	44 880	2019	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1082767	1082767	99 330	79 464	2019	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1081476	1081476	208 400	166 720,01	2019	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1079551	1079551	196 436	157 148,81	2019	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10573551	10573551	108 482	86 785,61	2019	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A

AESN1079347	1079347	128 924	103 139,21	2019	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10573571	10573571	31 000	22 733,32	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1073876	1073876	271 600	199 173,32	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1067091	1067091	139 800	102 520,00	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1073875	1073875	246 767	180 962,48	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1075934	1075934	261 878	192 043,88	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1075199	1075199	61 257	44 921,80	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1071753	1071753	55 458	40 669,20	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1053758	1053758	54 280	39 805,32	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1069975	1069975	386 800	283 653,32	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1070271	1070271	30 043	22 031,52	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1065539	1065539	128 468	94 209,88	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1072482	1072482	15 177	11 129,80	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1069977	1069977	21 341	15 650,08	2018	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN050296	1050296	168 810	112 540	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1053762	1053762	86 112	57 408	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1071371	1071371	124 504	83 002,65	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1053763/2	1053763/2	139 200	92 800	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1067065	1067065	244 000	162 666,65	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1065535	1065535	154 948	103 298,65	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1060999	1060999	103 700	69 133,35	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1061001	1061001	93 500	62 333,35	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1057355	1057355	180 804	120 536	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1025152	1025152	1 462 140	1 096 605	2017	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1057357	1057357	124 000	82 666,65	2017	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10633811/01	10633811/01	2 020 949	1 212 569,42	2016	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10281782/01	10281782/01	528 000	369 600	2016	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10460842/01	10460842/01	9 572	5 743,22	2016	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10537631/01	10537631/01	139 200	83 520	2016	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10573621/01	10573621/01	63 224	37 934,42	2016	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10502962/01	10502962/01	675 241	360 128,51	2015	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10537621/01	10537621/01	344 448	183 705,60	2015	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10537581/01	10537581/01	217 120	115 797,31	2015	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10402752/01	10402752/01	24 083	12 844,29	2015	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10313732/01	10313732/01	122 100	65 120	2015	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10313942/01	10313942/01	138 720	73 984	2015	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10474032/01	10474032/01	649 514	309 346,96	2014	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10251522/01	10251522/01	1 485 971	891 582,60	2014	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10227282/01	10227282/01	169 797	79 238,60	2014	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A

AESN10165652/01	10165652/01	233 666	109 044,16	2014	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10460841/01	10460841/01	35 428	16 533,04	2014	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10281842/01	10281842/01	38 415	15 366	2013	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10402751/01	10402751/01	417 600	167 040	2013	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10366531/01	10366531/01	169 500	67 800	2013	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10359111/01	10359111/01	11 265	4 506	2013	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10340331/01	10340331/01	32 550	13 020	2013	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10212661/01	10212661/01	16 151	5 383,70	2012	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10313731/01	10313731/01	488 400	169 291,50	2012	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10313941/01	10313941/01	554 880	184 960	2012	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10245501/01	10245501/01	13 875	4 625	2012	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10281841/01	10281841/01	153 660	51 220	2012	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10281781/01	10281781/01	2 112 000	1 076 842,11	2012	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10322751/01	10322751/01	237 750	81 366,15	2012	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10281941/01	10281941/01	199 290	67 797,74	2012	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10261051/01	10261051/01	46 490	23 245	2012	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10298261/01	10298261/01	63 911	21 303,70	2012	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10276781/01	10276781/01	14 595	4 865	2012	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10251521/01	10251521/01	950 929	441 233,50	2011	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10052271/01	10052271/01	129 300	34 480	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10165631/01	10165631/01	447 630	130 839,70	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10192181/01	10192181/01	112 432	30 165,60	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10224701/01	10224701/01	77 486	20 662,97	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10189011/01	10189011/01	45 000	12 000	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10240421/01	10240421/01	181 500	50 992,13	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10240441/01	10240441/01	165 000	47 266,08	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10165601/01	10165601/01	175 032	35 607,48	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10227121/01	10227121/01	116 400	31 040,00	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10227281/01	10227281/01	414 586	110 556,23	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10240431/01	10240431/01	122 509	34 658,83	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10035931/01	10035931/01	13 414	3 577,03	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10190521/01	10190521/01	17 120	7 704	2011	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0651181/01	0651181/01	394 250	105 133,37	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10208241/01	10208241/01	459 678	206 855,10	2011	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10224781/01	10224781/01	25 375	6 766,63	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10165651/01	10165651/01	215 359	57 429,03	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10208291/01	10208291/01	308 860	138 987	2011	20 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10042161/01	10042161/01	2 001	533,60	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10132191/01	10132191/01	70 924	18 913,03	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A

AESN0709911/01	0709911/01	192 995	51 465,37	2011	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10099231/01	10099231/01	119 083	23 816,56	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10165501/01	10165501/01	228 000	45 600	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10189081/01	10189081/01	22 939	4 587,76	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10188951/01	10188951/01	68 839	13 767,76	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10119601/01	10119601/01	80 381	16 076,24	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10035911/01	10035911/01	3 754	750,76	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10165611/01	10165611/01	270 000	56 269,96	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10132171/01	10132171/01	89 610	17 922	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10119591/01	10119591/01	130 500	26 100	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10109621/01	10109621/01	63 525	12 705	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10150331/01	10150331/01	416 700	85 781,85	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10099241/01	10099241/01	125 201	25 040,24	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10119571/01	10119571/01	101 789	20 357,84	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10119581/01	10119581/01	128 583	25 716,60	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10139651/01	10139651/01	18 000	3 600	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10155681/01	10155681/01	25 532	5 106,44	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10132211/01	10132211/01	48 345	9 669	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10136591/01	10136591/01	185 861	40 324,88	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10041311/01	10041311/01	39 504	7 900,80	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10037181/01	10037181/01	33 923	6 784,64	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10041361/01	10041361/01	48 353	9 670,64	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10052241/01	10052241/01	50 112	10 022,40	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0432431/01	0432431/01	244 920	48 984	2010	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10017391/01	10017391/01	22 770	3 036,00	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0403011/01	0403011/01	319 558	42 607,69	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0537601/01	0537601/01	27 865	3 715,29	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0650451/01	0650451/01	3 102	413,60	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0663261/01	0663261/01	277 800	39 493,15	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0536841/01	0536841/01	39 780	5 304	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10039131/01	10039131/01	70 677	9 423,60	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10070661/01	10070661/01	51 117	6 815,60	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10071471/01	10071471/01	59 480	7 930,71	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10109661/01	10109661/01	29 400	3 920	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10070701/01	10070701/01	76 650	10 220	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10070711/01	10070711/01	15 461	2 061,51	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10017201/01	10017201/01	197 884	27 550,45	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10017221/01	10017221/01	143 372	20 272,29	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN10041381/01	10041381/01	89 700	11 960	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A

AESN0704331/01	0704331/01	95 595	12 746	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0623301/01	0623301/01	228 800	30 506,71	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0636121/01	0636121/01	52 500	7 000	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN0650461/01	0650461/01	69 108	9 214,40	2009	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1003593A/00	1003593A/00	59 400	3 960	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1004136A/00	1004136A/00	58 447	3 896,46	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1004131A/00	1004131A/00	61 500	4 100	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1005224A/00	1005224A/00	78 888	5 259,20	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1001722A/00	1001722A/00	143 373	9 558,20	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1003718A/00	1003718A/00	106 800	7 120	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN070433A/01	070433A/01	22 955	1 530,33	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1003591A/00	1003591A/00	9 031	602,06	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1001720A/00	1001720A/00	197 885	13 192,33	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1005227A/01	1005227A/01	95 978	6 398,53	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1001734A/00	1001734A/00	58 164	3 877,60	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1005227A/00	1005227A/00	33 322	2 221,46	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1004216A/00	1004216A/00	26 937	1 795,80	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1004215A/00	1004215A/00	29 820	1 988	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN063612A/00	063612A/00	210 000	14 000	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN070431A/00	070431A/00	36 000	2 400	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN1003588A/00	1003588A/00	39 072	2 604,80	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN070442A/00	070442A/00	74 600	4 973,33	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN070441A/00	070441A/00	54 900	3 660	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN070435A/00	070435A/00	66 000	4 400	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN070436A/00	070436A/00	150 000	10 000	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN070434A/00	070434A/00	90 000	6 000	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN070430A/00	070430A/00	95 300	6 353,33	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN062330A/01	062330A/01	343 200	22 880	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
AESN053451A/00	053451A/00	97 600	6 506,66	2008	15 ans	Taux fixe à 0 %	1A
TOTAL AESN		43 454 965	26 636 356,97				
CAFFIL-LBP 837	MON544351EUR/0546527	10 000 000	10 000 000	2022	20 ans	Taux fixe à 0,24 %	1A
CAFFIL-LBP 835	MON544349EUR/0546525	10 000 000	10 000 000	2022	20 ans	Taux fixe à 0,24 %	1A
CAFFIL-LBP 836	MON544350EUR/0546526	5 000 000	5 000 000	2022	20 ans	Taux fixe à 0,24 %	1A
CAFFIL-LBP 826	MON535548EUR ex MON533903EUR	6 300 000	5 599 999,99	2020	18 ans	Taux fixe à 0,57 %	1A
TOTAL CAFFIL-LBP		31 300 000	30 599 999,99				
CE 775	A751104M	10 600 000	6 713 333,35	2011	30 ans	Euribor 3M + 1.8	1A
TOTAL CAISSE D EPARGNE		10 600 000	6 713 333,35				

CFF 831	A75210AU	8 000 000	7 594 936,70	2021	20 ans	Taux fixe à 0.59 %	1A
TOTAL CRÉDIT FONCIER DE FRANCE		8 000 000	7 594 936,70				
TOTAL		93 354 965	71 544 627,01				

Délibération n° du 8 juin 2023

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA DETTE DÉPARTEMENTALE POUR 2023

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

Les commissions consultées,

après en avoir délibéré,

- DONNE ACTE à son président de la présentation du rapport annuel sur la gestion de la dette départementale pour 2023.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

